



Action Internationale et Transfrontalière : Programme 224 action 6

Critères pour l'instruction des demandes de subvention en 2026 par la Direction Régionale des Affaires culturelles Hauts-de-France.

Ils ont pour objectif de renforcer la cohérence des interventions financières en s'appuyant sur les 10 actions stratégiques énoncées en conclusion de l'Etat des lieux sur les coopérations culturelles transfrontalières Hauts-de-France – Belgique. La priorité sera donnée aux demandes émanant du territoire de 350 km de frontière commune avec la Flandre et la Wallonie, et les 180 km de littoral avec le Royaume-Uni.

Aides aux projets des artistes étrangers accueillis dans la région dans les structures mais aussi des projets individuels en partenariat avec un territoire ou une collectivité ou des projets communs d'artistes des deux versants par exemple. Pour rappel des projets financés à ce titre ces quatre dernières années : Ecole d'art de Calais et Centre Régional de la Photographie accueils d'artistes québécois et belges; Happynest workshop franco-belge; Diaphane Aide à la résidence; Espace 36 une résidence d'artiste britannique ; Le Gymnase CDCN Roubaix Rencontre de professionnels internationaux; Association Histoire Godewaersvelde une résidence d'artiste québécoise; , Idem+Arts, Maubeuge des résidences d'artistes belges; La Chouette imprévue, Amiens, le festival Rayon Vers, invitation à des éditeurs belges; SPIN-l'Amicale Coopérative, Lille-Bruxelles un jumelage; Le Channel, Calais, invitation d'une compagnie flamande; Ciné-jeunes de l'Aisne, festival cinéma jeune public; HduSiège, catalogue d'exposition; AR2L Accueil éditeurs belges; Maison du néerlandais/Plats Pays Vidéos sur la langue néerlandaise; La Franco-Belge de poésie, Espace Pasolini/BUDA l'Ecole des béguines, Kwandika Correspondance franco-rwandaise, Le tas de sable Traditions en résonance, Diaphane Résidence en Gaspasie ...

1. L'accompagnement de projets s'inscrivant ou pouvant s'inscrire à l'avenir dans les programmes européens – Interreg VI notamment – ou internationaux comme crédits d'amorçage ou de ressources tierces. Une attention particulière sera donnée aux projets partenariaux avec les collectivités (AAP Région – gouvernement Flamand et gouvernement Wallon et le Comité du Détroit). Rappel 2022-2025 : Rencontres audiovisuelles Videomapping Maroc ; Compagnie 8 projet prolongeant une aide du Comité du détroit ;. Next festival transfrontalier, l'École du Nord ateliers franco-belges ; l'Eurométropole (GECT) ; Ecomusée de l'Avesnois Design créative camp, marathon créatif ; La rose des Vents Croisons les cultures ; Bateau Feu et Vivat, Merville, Festival les Flandroyantes ; Le grand Mix 4 Ecluses, Wilde Westen, 4AD, Tourcoing, Dunkerque, Courtrai, Sonic Borders ;

Festival transfrontalier; Grande Ecurie et Chambre du Roy *Tourcoing-Namur*; Flandres Télévision, France-Belgique, *FrancoBelgeNews*, Université d'Artois CPER Anamorphose et Harmonia sacra *Projets baroques*; le B**oulon** *Destination Terrils* 2, Espace 36 *Crossing boundaries*, Cinéligue HdF *La caravane belge*, ESA Camberai *Transat graphique*, 50° Nord *Eclats*, Les Concerts de poche *Momignies* 2025,

2. Les projets spécifiques pour l'accueil de projets au bénéfice des artistes réfugié.e.s. A ce titre, différents projets ont été financés par la Drac depuis 2022, consécutivement au déclenchement de la guerre en Ukraine : Grande Histoire (Clermont de l'Oise) résidences de deux auteurs ; La Faïencerie (Creil) projet artistique avec deux artistes ukrainiennes, Phénix ; Latitude Contemporaine au bénéfice d'artistes réfugiés.

Contact : Marnix Bonnike, Conseiller chargé de la coopération transfrontalière et internationale DRAC Hauts-de-France, 1-3 rue Lombard CS80016 - 59041 Lille cedex marnix.bonnike@culture.gouv.fr